

Compte rendu analytique du conseil de communauté du 9 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 77
Nombre de votants : 87

L'an deux mille dix-neuf, le neuf décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Anne-Marie LATASTE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, David CRABOS, Mathias DUCAMIN (pouvoir à M. Yves SALANAVE-PEHE), Michel DARETTE (pouvoir à M. Jean-Jacques TEIXEIRA), Dominique TOUYA, Michel JESER, Régis CASSAROUME (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Véronique REMY, Gilbert AURRIAC (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Anthony BERBEL (pouvoir à Corinne CARRIAT), Jeanne LUGA, Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Luis Miguel CONEJERO), Geneviève GUICHEMERRE, Jeanne LAMAZERE (pouvoir à Jean-Louis GROUSSET), Jérôme TOULOUSE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE (pouvoir à M. Francis GRINET), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

Rapport 1 : Soutien à l'investissement immobilier pour la société PAYSIA-VERT via la SCI ENOLA.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.

Rapport 2 : Soutien à l'investissement immobilier pour la SARL ACM via la SCI CAMPORA.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

Rapport 3 : Société d'équipement des Pays de l'Adour (SEPA) : présentation du rapport annuel 2018.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

Rapport 4 : Centre Yves Dréau à Mourenx : vente d'une partie des locaux au conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

Rapport 5 : Crèche du Soleil-Levant à Lagor : convention de partenariat entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et TORAY CARBON FIBERS EUROPE 2020-2021

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

Rapport 6 : Plan de mobilité rurale (PMR) : présentation du projet.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

Rapport 7 : Plan Climat Air Energie du Territoire : bilan à mi-parcours.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

Rapport 8 : Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2019-2024.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à la majorité de ses membres, du rapport n° 8.

Rapport 9 : GEMAPI : mise à disposition des ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations au SMBGP.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

Rapport 10 : Convention de mandat relative à la réalisation du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales issues des voiries de gestion communautaire.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

Rapport 11 : Instauration d'une redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages du réseau de distribution du gaz.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à la majorité de ses membres, du rapport n° 11.

Rapport 12 : Octroi de subventions et de participations financières à des associations et organismes divers au titre de l'année 2020.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 83 voix pour et 1 voix contre, du rapport n° 12.

Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez, présidents de certaines de ces associations et organismes, ne prennent pas part au vote.

Rapport 13 : Soutien aux associations pour des manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location de chapiteaux : attribution de subventions au titre de l'année 2019.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

Rapport 14 : Modification du tableau des effectifs janvier 2020.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

Rapport 15 : Mise à disposition d'un agent au profit de l'association ICA santé 64 pour la gestion du Centre local d'information et de coordination (CLIC).

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

Rapport 16 : Assurance statutaire : mandat de négociation confié au CDG 64.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

Rapport 17 : Décision modificative n° 5 au budget principal 2019.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

Rapport 18 : Vote du budget primitif 2020 - Budget principal.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré des chapitres du budget primitif principal 2020, comme suit : chapitres 011, 66, 67 (85 voix pour, 2 abstentions), chapitre 012 (86 voix pour, 1 abstention), chapitre 014 (63 voix pour et 24 abstentions), chapitre 65 (83 voix pour, 4 abstentions), chapitre 023, 042 (84 voix pour, 3 abstentions) des dépenses de la section fonctionnement ; chapitres 013, 70, 73, 74, 75, 76, 77, 042 (85 voix pour, 2 abstentions) des recettes de la section fonctionnement ; chapitres 16, 204 (84 voix pour et 3 abstentions), chapitres 20, 21, 23, 27, 040 (85 voix pour, 2 abstentions) des dépenses de la section investissement et chapitres 10, 13, 165, 26, 024, 021, 040 (85 voix pour, 2 abstentions), chapitre 16 (84 voix pour et 3 abstentions) des recettes de la section investissement.

Rapport 19 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe déchets.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

Rapport 20 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe de la zone d'activités d'Eurolacq 2.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.

Rapport 21 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe de la zone d'activités de Loupien.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.

Rapport 22 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe de la zone d'activités de la Geüle.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.

Rapport 23 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe de la zone d'activités de N'Haux.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 23.

Rapport 24 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe du Pays.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.

Rapport 25 : Vote du budget primitif 2020 - Budget annexe de la zone d'activité SAICA.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 25.

Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE